

Impacts des pratiques pédagogiques sur l'acquisition des compétences chez les étudiantes des écoles privées de santé de la ville de Kati au Mali

Nguéssan Daniel DJEDJE

Université Félix Houphoet-Boigny,

Tél : +225 05899275,

Email : djdjnd2000@yahoo.fr

Yaya TRAORE

Institut National de Formation en Sciences de la Santé, LAPAME

Tel : (00223)20224659, BP : 1605, Bamako (N'Tomikorobougou)

Email : yayaoumar28@gmail.com

Abdoul Kader DIARRA

Institut National de Formation en Sciences de la Santé

Tel : (00223)20224659, BP : 1605, Bamako (N'Tomikorobougou)

Email : akdkati@gmail.com

RESUME :

Chaque année, nous assistons à une apparition de nouvelles écoles privées de santé de façon générale dans les tous les cercles du Mali et plus particulièrement à Kati. Au même titre que la seule institution publique de l'Etat, ces écoles privées de santé forment de milieux d'étudiants qui exercent de plain-pied dans les structures sanitaires comme tout autre personnel. C'est ainsi que cette étude est menée pour évaluer la formation de ces étudiantes, la compétence des enseignants et les conditions dans lesquelles se déroule la formation. Plusieurs études se sont intéressées à la problématique de la formation des sages-femmes. Ces études ont ébauché le sujet sous d'autres angles et avec une portée différente à celle qui conduit notre présent travail. Ali (2011) s'est plutôt basé sur l'état de lieu des écoles de santé de Kati et Bamako et Maamari (2007), l'évaluation de l'enseignement théorique et pratique de la formation au Maroc. L'étude évaluative mixte réalisée à l'aide des questionnaires, des entretiens semi-structurés et une observation de séances d'animation de leçons et du site de formation a permis d'obtenir les résultats de l'enquête. L'étude a intéressé trois écoles ont été contactées au total. Il s'en sortit que plus de 66% des écoles privées évoluent dans l'informelle. Elles ne sont ni suivi ni évalué et encore moins accrédité, et elles n'entreprennent non plus aucune initiative pour former leurs enseignants, sachant que ces derniers n'ont jamais suivi, au paravent une formation en lien avec l'enseignement. Des suggestions ont été formulées à l'endroit des autorités politiques et administratives de repenser la formation des écoles privées de santé et de nouer des liens de coopération et d'accompagnement avec elles par le suivi et évaluation.

Mots clés : évaluation, pratique, pédagogie, enseignement, Kati.

Introduction :

Les États qui ont connu un niveau de performance économique élevé au cours des dernières décennies sont ceux qui ont su mettre en place des systèmes éducatifs efficaces adaptés à leurs contextes et à leurs choix d'orientation économique. L'acquisition de savoir et de savoir-faire dans la tranche d'âge de 6 à 18 ans détermine, tout comme les aptitudes acquises et développées dans les premières années de vie, le niveau futur du capital humain individuel et collectif. (Mataki,2017). Eduquer, c'est affronté sans faille des difficultés pouvant enfreindre l'atteinte des objectifs.

Au Mali, la formation professionnelle étatique en science de la santé est exclusivement assurée par l'Institut National de Formation en Science de la Santé (INFSS) basé à Bamako et ses quatre annexes basées à Ségou, Mopti, Sikasso et Kayes. L'INFSS forme les sages-femmes, les infirmiers d'Etat et les biologistes médicaux. S'ajoutent à ces écoles publiques une multitude d'école privées non régulées réparties un peu partout dans le pays. Les autorisations d'ouverture de ces écoles privées sont données par le Ministère de l'Enseignement supérieur (MES) après avis du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP).

A l'accomplissement de cette mission s'ajoutent les écoles privées de santé dont la présence est le plus souvent hors du contrôle. La prolifération de ces écoles se justifie d'une manière par le besoin accru en formation fructueuse de la plupart des bacheliers, les sortants des écoles professionnelles ainsi que les recalés au Bac. L'attitude des parents à réorienter les étudiants vers les écoles privées de santé et autres formations qui portent fleurs encouragent les promoteurs à ouvrir sans réserve aucune des établissements de formation. Or, une école privée peut faire une ou deux ans d'exercice avant d'entreprendre la voie légale. Beaucoup d'écoles

privées comme le montre une étude précédente de Ali (2012) évoluent généralement en marge de toute légalité.

Or cette possibilité accordée au secteur privé de former les agents de santé était une bonne opportunité de complémentarité entre publique et privé. Mais il y a une scission entre les deux du fait qu'ils ne relèvent pas du même ministère (l'un relevant du ministère de l'enseignement supérieur et l'autre de celui de la santé) et du fait que les diplômes délivrés ne sont pas les mêmes (le diplôme de licence et le diplôme de technicien supérieur de santé). En dépit de ces constats, les sortants de ces deux institutions occupent les mêmes postes, et assurent les mêmes responsabilités et tachent dans les structures.

Pour assurer la formation, chaque établissement cherche ses enseignants, les recrute et les forme. L'INFSS assure la formation de ses personnels permanents et vacataires tant que les écoles privées se contentent de recruter les personnels de santé afin qu'ils assurent la formation. De l'assertion de Célestin Freinet disant '*il n'y a pas de mauvais élèves, il n'y a que de mauvais enseignants*', nous pouvons retenir que la formation des étudiants dépend étroitement des enseignants, de leur savoir et leur savoir-faire. Aussi, suffit-il de connaître les types d'enseignants pour en déduire la qualité de l'enseignement ?

Cette situation récurrente au Mali en particulier nous a amené à nous intéresser au sujet de : '*Impacts des pratiques pédagogiques sur l'acquisition des compétences chez les étudiantes des écoles privées de santé de la ville de Kati (Mali) au cours de l'année académique 2019-2020*'.

L'on se pose alors la question principale suivante : '' Les pratiques pédagogiques en vigueur dans les EPS-K sont-elles de nature à faire acquérir aux étudiants les compétences attendues d'eux ?''

De cette question principale découlent trois questions subsidiaires ;

- Dans quelles conditions pédagogiques s'exécutent-ils les enseignements théoriques et les travaux dirigés dans ces établissements de santé ?
- Les pratiques enseignantes sont-elles pédagogiques dans ces établissements ?
- Comment les étudiants apprécient-ils les enseignements suivis ?

Ces questions nous ont amené à formuler l'objectif général de l'étude comme suite : '' Evaluer les impacts des pratiques pédagogiques dans les écoles privées de santé de la ville de Kati''.

A partir de cet objectif, les objectifs spécifiques suivants ont été formulés :

1. Décrire le cadre organisationnel, fonctionnel et pédagogique de la formation des étudiantes dans les EPS-K ;
2. Examiner le mode de recrutement et de formation continue des enseignants dans les EPS-K.
3. Juger les pratiques pédagogiques des enseignants dans les EPS-K ;
4. Recueillir l'appréciation des étudiantes par rapport aux cours et aux enseignants.

L'hypothèse générale qui tente de répondre à la plus grande préoccupation se formule comme suit : **Les pratiques pédagogiques dans les EPS-K impactent négativement l'acquisition des compétences chez les étudiantes.**

Cette hypothèse de recherche donne lieu à deux hypothèses opérationnelles :

- Les conditions d'études dans les EPS-K sont défavorables à l'acquisition des compétences requises.
- Les pratiques enseignantes dans les EPS-K dépendent de leurs formations professionnelles.

I. Cadre théorique de référence

La présente évaluation se réfère au modèle de Kirkpatrick Donald. Nous allons expliquer succinctement le modèle puis nous allons contextualiser pour mener à bien cette recherche.

Le modèle de Kirkpatrick Donald "Evaluating training programs : for levels" propose un cadre pour mener à bien une méthode d'évaluation sur une action de formation. Ce cadre repose sur une démarche à quatre niveaux :

(i) Le premier niveau concerne la réaction ou niveau d'opinion : il s'agit de recueillir les opinions des apprenants eux-mêmes sur l'action de formation. Le programme était-il apprécié ? A-t-il pu répondre à leurs attentes ?

(ii) Le second niveau concerne l'apprentissage ou les acquis : il s'agit d'évaluer les

Connaissances acquises à l'issue de la formation. Au fait, cette évaluation est souvent réalisée à travers le contrôle de l'atteinte des objectifs pédagogiques à la fin de la formation.

(iii) Le transfert pédagogique ou le comportement en milieu de travail : il s'agit d'évaluer les acquis pédagogiques non plus à la fin de formation mais plutôt en situation de travail. Le rendement au travail de personne formé a-t-il progressé ? Peut-on constater des changements concrets et positifs dans l'attitude et le comportement au travail de la personne ?

(iv) Le dernier niveau concerne les résultats ou niveau opérationnel : il s'agit de mesurer l'impact du programme de formation sur la performance globale de l'organisation. Les résultats s'expriment le plus souvent en part de marché, taux de qualité, ou encore en évolution du climat social. Ce quatrième niveau peut également être qualifié de niveau des objectifs finaux de la formation.

II. Cadre méthodologique

1. Terrain d'enquête :

Cette présente recherche s'est effectuée au Mali, dans la région de Koulikoro et plus précisément dans la ville de Kati. Koulikoro est la troisième région du Mali.

2. Population cible

L'enquête menée a concerné trois (3) écoles privées de santé sur les cinq (5), notamment les administrateurs, les enseignants, les étudiantes et les anciennes étudiantes sages-femmes issues de ces écoles de santé de la ville de Kati.

Critère d'inclusion :

Etre élève/étudiantes, administrateur ou enseignant dans l'une des écoles privées de santé de la ville de Kati. Sont aussi incluses les anciennes étudiantes issues de ces écoles de santé.

Critère d'exclusion :

Les structures de santé étatiques et leurs élèves sont exclues. Sont exclus également les lycées, les collèges, les établissements de formation professionnelle, les écoles fondamentales ainsi que les écoles privées classiques.

3. Echantillon d'enquête :

La taille de l'échantillon d'étude qui nous a permis d'avoir les informations escomptées est composée de trente-deux (32) personnes :

- Cinq (3) administrateurs, dont un par établissement
- Neuf (9) enseignants dont trois par établissement
- Quinze (15) étudiantes (sages-femmes) dont cinq par établissement ;
- Cinq (5) anciennes étudiantes issues de ces écoles ;

Cet échantillon représente l'ensemble des cibles et des personnes incluses dans cette recherche.

4. Méthodes d'échantillonnage :

Nous avons utilisé l'échantillonnage probabiliste et l'échantillonnage non probabiliste pour la sélection des enquêtés.

- L'échantillon par choix raisonné (ou intentionnel) a permis de repérer les administrateurs ;
- Les directeurs des études (DE) ont été choisis pour l'entretien dans chaque établissement.
- L'échantillon aléatoire simple nous a indiqué les enseignants qui ont fait objets d'enquêtes.

On a inscrit le nom de chaque cours sur un bout de note que l'on mettra sur des bouts de papier. Après le malaxage, nous avons tiré un bout de note à la fois jusqu'à atteindre les trois enseignants par établissement. Il faut noter que les enseignants qui ont plus d'un cours à enseigner ont eu autant de chance d'être enquêtés. Le tirage sans remise a continué jusqu'à avoir trois enseignants différents c'est-à-dire par établissement. Si un enseignant était tiré deux fois (deux matières différentes), le deuxième tirage était annulé. Le tirage a continué jusqu'à l'obtention du nombre d'enseignants prévus.

De même, l'échantillon aléatoire a déterminé la liste des élèves à enquêter. Les anciennes étudiantes ont été repérées par la boule de neige.

5. Techniques et outils de recueil des données

a-Techniques de collectes de données

Les trois techniques suivantes seront combinées pour cette fin : entretien ; enquêtes interrogations via le questionnaire et l'observation

b- Outils de collectes de données

Pour le recueil des données nous avons élaboré :

- le guide d'entretien
- le questionnaire
- la grille d'observation

Le guide d'entretien était destiné aux administrateurs ; un questionnaire était adressé aux enseignants, un autre aux élèves et un dernier aux anciens étudiantes. Enfin, la grille d'observation a permis de guider la visite in situ des locaux et d'observer les enseignements

6. Méthodes d'analyse des données

Pour l'analyse des données, nous avons fait l'analyse de contenu pour les données qualitatives et l'analyse quantitative.

Les données sont saisies sur Word et le traitement de texte s'est fait sur Excel et le logiciel SPSS. Les données sont représentées dans le document sous forme de tableaux, graphiques ou représentées en pourcentage.

7. Méthodes de recherche

Nous avons combiné la méthode quantitative et la méthode qualitative.

8. Conditions sociales de l'étude

Nous avons demandé l'accord de chaque administration avant le début de l'enquête dans chaque établissement. L'accord de chaque enquêté est une condition sine qua non à l'administration du questionnaire. L'anonymat et la confidentialité des données tant au niveau de l'analyse qu'au niveau de la publication étaient garantis.

III. Résultats et discussions

Il s'agira pour nous d'interpréter et de discuter les principaux résultats auxquels nous sommes parvenus, à la lumière de nos objectifs spécifiques (OS) de recherche.

OS1 : Décrire le cadre organisationnel, fonctionnel et pédagogique de la formation des étudiantes dans les EPS-K ;

En s'intéressant à la première rubrique, l'enquête découvre que les ESP-K (66%) évoluent dans l'informel, seule une école sur 3 est autorisée à faire l'exercice de formation. C'est ce qu'avait dit Ali (2012) dans sa thèse : « une grande proportion des écoles étudiées fonctionnait en dehors de toute légalité. En effet, sur les 33 écoles, seulement 20, soit 61 % possédaient les documents officiels requis pour mener à bien leurs activités. Les autres ne les avaient pas ou étaient en train de les rechercher et fonctionnaient en conséquences en toute illégalité. ». Cet exercice illégal se justifie par le fait que les EPS-K (soit 0%) n'ont jamais pris attache avec l'INFSS pour l'obtention du programme des enseignements ou d'autres directives.

Contrairement aux données résultat Ali (2012), l'étude a montré une disproportion entre les programmes d'enseignements d'une EPS à une autre. Une seule EPS-K sur trois affirme que son programme est conforme à celle de l'OOAS sans pour autant accepter de le découvrir.

Aucune école n'est accréditée, fautes de moyens alors que Stumpf et Garessus (2017), disaient que le premier niveau d'influence sur la qualité est institutionnel (niveau établissement) et se traduit par ce qui est mis en place dans une institution pour répondre à la conformité aux normes.

La réunion pédagogique, le socle de l'introspection et de la rétrospection d'une école de santé est quasiment ignoré et laissé en marge dans les écoles figurants dans notre échantillon d'enquête. Les enseignants ont leur mot à évoquer ou à redire pour tout ce qui leur concerne comme le stipule un adage "Tout ce qui se fait pour moi sans moi est contre moi".

La majorité des étudiantes soit 53% estiment que les surveillants ne s'intéressent que peu au contrôle de présence des étudiants, pendant l'année scolaire. Environ 46% des étudiantes s'assortissent à affirmer que les EPS appliquent le contrôle de présence au début de l'année pour en délaissé plus tard. Diallo (2020) s'assume de vive voix à dire qu'il est très difficile de contrôler permanemment la présence des étudiantes sages-femmes car la majorité d'entre elles dans les EPS sont des femmes mariées avec des responsabilités conjugales pouvant parfois être prévaluées de temps à autre sur les études. Cette nouvelle tendance est contraire à ce qu'avait approuvé Nove A (2017) sur la satisfaction à l'égard des conditions de travail dans la sous-région, qui était plus forte dans les écoles privées que dans les écoles publiques. Cela est facilement compréhensible car au privé, mieux vaut négocier que de sanctionner les étudiants, les chefs d'entreprises.

Un autre constat récurrent, est l'insuffisance des équipements didactiques. Ce résultat n'est point inédit et est d'ailleurs généralisable comme le disait Nove (2017). Les écoles préfèrent se débrouiller que d'investir. Environ 40% des étudiantes trouvent ce problème prépondérant et affirme qu'environ 50% des matériels indispensables pour les travaux dirigés, les travaux pratiques et les séances de simulations sont inexistantes dans les EPS. Il faut résumer que pour les promoteurs des EPS, le résultat à l'examen prévaut sur la compétence transférée.

Nous avons pu effectuer la visite d'observation des écoles privées de santé de la ville d Kati. Faut-il dire que beaucoup de mesures d'hygiènes sont en vigueur. L'aération et la luminosité sont assurées à hauteur de souhait de toutes les EPS. Mais malheureusement, aucune bibliothèque et encore moins aucune salle d'informatique n'existe in situ dans les EPS. C'est ce qui approuve l'insuffisance remarquable du système de gestion et d'organisation des EPS en général. L'environnement immédiat des EPS est assaini excepté une école sur trois soit 33%, où il existe quasiment une odeur nauséabonde dû à la cohabitation de l'EPS et l'école agropastorale.

En bref, les EPS-K, en plus d'évoluer en majorité absolue (66%) en marge de toute légalité, soutirent leur programme de formation partout ailleurs sauf à l'INFSS, détenteur du programme officiel faute du système éducatif et l'exercice illégale des promoteurs. Elles ne sont pas non plus accréditées et en plus, elles esquivent les réunions pédagogiques. Elles ne sont pas régulières à contrôler la présence des sages-femmes dans les classes, une chose jugée contraignante. Il y a une insuffisance généralisée des équipements dans les EPS et aucune école ne possèdent ni bibliothèque ni infirmerie et encore moins, une salle informatique. Les écoles sont plutôt motivées par le résultat à l'examen national, d'où l'exécution sans condition d'un

examen blanc à rythme annuel. Les cours, les murs et les environnements immédiats sont maintenus propre dans la plupart des EPS-K.

OS2 : Examiner le mode de recrutement et de formation continue des enseignants dans les EPS-K.

Le recrutement des enseignants (100% des cas) se fait par affinité et non, par des critères objectifs. En outre, aucun EPS de Kati n'assure la formation continue de leurs enseignants alors que ces derniers n'ont pas non plus bénéficié de formation en lien avec la pédagogie ou l'enseignement. Il est judicieux d'affirmer que beaucoup d'entre eux servent dans les EPS pour leur toute première séance d'enseignement. Certains perdurent pendant des années et des années dans la même école. Ils pourraient mieux faire s'ils étaient formés.

OS3 : Juger les pratiques pédagogiques des enseignants dans les EPS-K et OS4: Recueillir l'appréciation des étudiantes par rapport aux cours et aux enseignants.

Les résultats de cette rubrique nous dévoilent plein de choses sur le savoir-faire des enseignants. Bien que les médecins spécialistes soient plus nombreux que les autres catégories soient 33,33%, ils sont loin de constituer la majorité des enseignants en tout. Sachant que chaque enseignant a au moins ; un diplôme supérieur ou égale au bac plus trois (bac+3), aucun d'entre eux n'a jamais reçu une formation en enseignement ou en pédagogie ni avant leur admission dans les EPS ni après. Les enseignants ne sont pas suffisamment formés en pédagogie pour affronter les difficultés du métier dicit MAAMRI (2017).

Notre étude révèle que les enseignants ainsi que leurs administratifs n'exploitent pas de syllabus de cours. Les 40% des étudiantes affirment que la majorité des enseignants ne maîtrise pas leur support de cours. La plupart des enseignants sont des fonctionnaires dans d'autres fonctions, ce qui démontre que les enseignements ne se font pas par vocation. L'un des effets négatifs de l'absence de la formation vocationnelle des enseignants, est le manque d'intérêt accordé au début et à la fin des cours. Exceptés 6,6% , toutes les étudiantes affirment qu'aucun enseignant n'est stricte sur le respect du début et de la fin des cours.

Nonobstant ce constat, 73,3% des étudiantes enquêtées affirment que les cours sont participatifs et que les enseignants répondent à leur préoccupation. Les enseignants essayent de faire participer les étudiantes, de leur motiver et de les encourager, et cela dans le dessein du bon partage et de la bonne réception du message.

Toutes les enquêtées (100%) sont d'avis que l'ensemble des enseignants ne varie pas la rhétorique de transmission, à l'exception d'une seule. Cette dernière met le couvercle sur une petite portion d'entre eux, soit 25%. Les EPS qui devraient s'impliquer à leur donner au moins les consignes rudimentaires en pédagogie, en andragogie ou en didactique se contentent de leur sélection, craignant ainsi d'autres dépenses supplémentaires.

Soit environ 74% des étudiantes affirment que tous les enseignants ne donnent pas de support physique ou électronique après le cours. Le support du cours est une excellente aide-mémoire car la parole s'en va mais l'écriture reste. Ces supports électroniques ou physiques peuvent être bénéfiques même après la formation. Si l'enseignement proposé est de mauvaise qualité, rien ne sert d'y avoir accès selon l'Unicef (2002).

Comment se passe alors l'évaluation des apprentissages dans les EPS, compte tenu de ces manques à gagner ? Les étudiantes (80%) disent que toutes les questions d'évaluation sommative et le contenu du cours sont congruents. Si les questions portent sur ce qui a été dispensé, les outils d'évaluations doivent être cependant adaptés et variés. Ils doivent être valides et maîtrisés. Les 86% des étudiantes informent que les enseignants préfèrent les items-énoncés et les questions de dissertation. Parmi ceux-ci, 70% vont jusqu'à attribuer l'ensemble questions aux seules questions de dissertation.

Puisque la quasi-totalité des enseignants sont des fonctionnaires, Il va s'en dire que les enseignants passeraient leur temps de préparation de cours et de son amélioration à leur activité de service. Ces résultats n'empêchent pas les étudiantes (soit 77%) qu'ils sont satisfaits de plus de 75% des cours et des enseignants. Cette satisfaction s'avère étrange au vu de nos résultats et au su des dires de PIAMALE, (2013) que les élèves dans leur majorité sont insatisfaits de la qualité des services de santé Scolaire.

Non seulement, aucune n'évalue ses enseignants ces derniers ne se font pas non plus évalués par les étudiantes ou par leurs collègues. Puisqu'ils ne sont pas des enseignants par vocation, ils affirment ignorer complètement la notion d'auto-évaluation. Pour Pascale Breton (2014) l'évaluation des enseignants relève simplement d'un tabou. Alors que de nombreux chercheurs croient que l'évaluation des enseignants peut permettre l'amélioration des pratiques enseignantes et le développement professionnel. BÉCHARD (2017).

En plus de l'absence totale d'un système d'évaluation des enseignants, 100% des EPS-K ne sont ni suivies ni évaluées. On s'intéresse aux EPS surtout pour leur soutirer une somme sans accorder beaucoup d'importance à la qualité des services et du produit fini. Faut-il laisser un établissement qui se charge de la formation des futurs personnels de santé sans suivi ni évaluation ? L'article de Ferry de Rijcke (cité par d'Alain Bouvier et de Philippe Duval (2008) pour l'Europe, distingue l'évaluation des performances des établissements, l'évaluation de la performance des enseignants et (ce qui se fait en France), l'amélioration des pratiques pédagogiques.

Au sujet des anciennes promotions, plus de la moitié de chaque promotion rencontrée sont admises à l'examen national. Certains ont même atteint les 100% de succès. Or, miser sur le résultat final peut glisser dans l'erreur, en ce sens qu'on peut faire recours à d'autres manies pour avoir un bon résultat à l'examen. Advienne que pourra, il est possible de briguer un examen au nom d'école, mais il quasi difficile d'en faire autant pour la réussite à la fonction publique. Sur les 5 promotions rencontrées, exemptées deux étudiantes, personne n'a été admis au concours de fonction publique. Et pire encore, 60% des enquêtées parmi les anciennes étudiantes des EPS n'ont pas trouvé un travail rémunéré. Ils se contentent du bénévolat ou du stage continu. Aucune d'entre elles, ne s'est contentée de la formation initiale, chacune aurait opté pour une formation de perfectionnement au travers le stage. Ces différents stages leur ont révélé qu'elles ont un réel manque à gagner ! Raison pour laquelle, les anciennes étudiantes recommandent à l'unanimité, non seulement l'évaluation des enseignants mais aussi, celle de l'école. Cette question d'évaluation ou d'accompagnement des EPS et des enseignants sera abordée à la troisième partie de cette discussion.

Conclusion :

Cette recherche à portée évaluative, a intéressé plusieurs aspects de formation des sages-femmes dans les écoles privées de santé de la ville de Kati. Il était question en une première

partie de décrire le cadre organisationnel, fonctionnel et pédagogique de la formation des étudiantes dans les EPS-K. Les résultats ont signalé plusieurs insuffisances dans le fonctionnement des EPS, la plus grande étant l'exercice illégale de 67% des écoles de santé de la ville de Kati. Puisque l'informel est avéré, on ne parle pas l'accréditation de ces écoles. Le programme de formation même diffère d'une école à une autre, car leur source diffère. L'insuffisance des équipements didactiques, de TD et de TP est généralisée. Les directeurs d'études sollicitent leurs collègues et connaissances à venir enseigner dans leur EPS, sans pourtant se soucier de leur formation antérieure en lien avec l'enseignement. Pire encore, aucune formation continue n'est initiée dans les EPS ni à l'endroit des enseignants encore moins des administrateurs.

La deuxième grande partie de cette enquête consistait à évaluer les pratiques enseignantes dans les EPS. Les enseignants n'ayant pas une vocation d'enseignement travaillent avec beaucoup d'insuffisances sans s'en rendre compte, le plus souvent. Le plan de cours est ignoré d'eux ; la même rhétorique d'enseignement durant toute l'année. Les questions d'évaluations portent sur le contenu du cours sous formes d'items-énoncés. Les enseignants ne sont ni suivis ni évalués. Ils ne se font pas non plus évalués par les étudiantes et ou leurs paires. L'auto-évaluation assure une évolution considérable des pratiques. En plus de tout ceci, la majorité des enseignants sont des fonctionnaires non enseignant, ce qui laisse entendre la priorisation de leurs temps aux exigences du service.

Les résultats obtenus ont permis de confirmer nos hypothèses de recherche et les objectifs de l'étude ont été atteint. Bien qu'elle présente des limites, cette recherche a fait d'énormes apports tant sur le plan personnel que sur le plan scientifique. Elle nous a permis de faire des rencontres professionnelles intéressantes. C'est une ouverture pour nous de tendre vers les écrits scientifiques et de continuer ainsi jusqu'à la transformation de ce modeste travail en un article scientifique.

Sur le plan scientifique, ce travail pourra servir de jalons pour une remise en cause des promoteurs d'écoles. Ce document sera ajouté à ceux déjà disponible pour les chercheurs sur la toile scientifique.

A l'issu de cette recherche, nous avons formulé des suggestions à ceux qui pourraient agir favorablement en vue de l'amélioration des pratiques pédagogiques dans les écoles privées de santé du Mali. Ces écoles doivent constituer le point de mire des autorités de l'éducation et de la santé car les étudiantes issues de ces EPS travaillent de plain-pied dans les services de santé à l'instar de tout autre personnel. Un intérêt particulier doit leur être accordé.

En échangeant avec les enseignants, nous avons senti en eux une vive volonté de progresser et de donner le meilleur d'eux-mêmes. Dans ce cas, que faut-il faire pour aider les enseignants des EPS à être formés ou à se faire former ? une autre question pertinente serait de savoir "comment aider les EPS de Kati à améliorer leurs conditions d'études ?

Suggestions

Au ministère de la santé :

Nous suggérons au ministre de la santé, de s'intéresser davantage à la formation des sages-femmes dans les écoles privées de santé. Ces dernières évoluent en général en toute illégalité. On pourrait donc commencer par un bilan éclairant sur l'état de lieu tant sur le plan administratif

que le plan technique. Les conditions dans lesquelles se font cette formation, la capacité des enseignants à assurer la formation, les matériels didactiques, les travaux pratiques et les stages communautaires pourront être analysés.

A l'issu de ce bilan et de l'analyse qui en découle, on pourrait songer à coordonner et à uniformiser les activités d'enseignement-apprentissages des EPS, à leur suivi et évaluation. Les échanges avec leurs syndicats pourront faciliter la collaboration avec ces derniers.

Aux promoteurs des EPS

L'initiative est salubre de vouloir contribuer à pallier le manque de personnels qualifiés des agents de santé tant et si bien que malgré votre engagement le besoin reste évident. Aussi, le produit de votre formation doit être à mesure de contribuer au bien-être de la population et non le contraire. Ainsi, nous vous suggérons d'adhérer au curricula de l'OOAS quant aux programmes de formation qu'aux conditions de formation. Ainsi vous recruterez des enseignants permanents par profil et vous allez engager des mécanismes afin que leur formation continue soit assurée. Faites-vous évaluer et essayez d'évaluer vos enseignants. On vous suggère d'insister sur les conditions d'études qui ne relèvent que de vous. Les réunions pédagogiques, l'élaboration du plan de cours, le contrôle de présence des étudiantes, l'existence de la bibliothèque et de l'infirmerie, la disponibilité des matériels didactiques et pédagogiques pour le bon déroulement des enseignements. Vous pouvez aider aussi les anciennes étudiantes dans leur insertion socioprofessionnelle.

Aux directeurs des études et aux surveillants généraux

Nous vous suggérons de vous accrocher à la bonne marche des enseignements. Initiez et maintenez la réunion pédagogique, faites le contrôle de présence des étudiantes durant toute l'année et en faire un rapport, afin qu'elles accordent beaucoup de crédits à cette formation.

Vous devez exiger des critères de sélection des étudiantes, et vous devez faire autant pour les enseignantes. Produisez le rapport semestriel des activités pédagogiques et veuillez à l'assainissement des locaux, des toilettes et de la cour de vos établissements. On vous suggère de communiquer surtout avec les étudiantes et de maintenir les examens blancs qui vous ne cessez d'exécuter. Préférez les enseignants de profil et de préférence, disponibles.

Aux enseignants des EPS

Chers enseignants, notre tâche est difficile. Nous ne devons pas attendre les promoteurs des écoles pour notre formation. Nous sommes déjà des responsables de nos actes. Ne dit-on pas qu'il n'ya pas de mauvais élèves mais plutôt de mauvais enseignants ?

Formons-nous et initions notre propre évaluation, soit par les étudiantes ou soit par l'administration.

Pour d'autres chercheurs qui s'intéressent à ce sujet :

Au Mali, ce problème de formation dans les écoles privées de santé est crucial. Nous devons nous y intéressons et produisons beaucoup d'écrits sur le sujet. La multiplicité de nos écrits pourra interpeler les ministres de tutelle de cette formation.

Nous pourrions nous intéresser aux différents volets de cette formation, notamment :

- Les causes qui engendrent le délaissement des EPS sans suivi et évaluation
- La formation des enseignants du privé

Bibliographie

Alexia Stumpf et Paul-André Garessus, « Comment évaluer la qualité d'une formation pour l'améliorer ? », Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur [En ligne], 33(1) | 2017, mis en ligne le 06 mars 2017, consulté le 18 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ripes/1196>

Ali, M. (2012) état des lieux dans les écoles de sante privées de Bamako et Kati (thèse de Doctorat, Université De Bamako). Consulté 21/11/2019 sur <http://www.keneya.net/fmpos/theses/2012/med/pdf/12M300.pdf>

Béchar, N. (2017), évaluation des enseignants permanents du secondaire au Québec : éléments de la démarche évaluative acceptables Selon des parties prenantes du secteur jeune francophone, [Maîtrise en éducation, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL] consulté sur <https://archipel.uqam.ca/9684/1/M14838.pdf>

Bouvier, A et Duval, P (septembre 2008), **L'École entre évaluation et contrôle [Revue], Revue internationale d'éducation de Sèvres, DOI : 10.4000/ries.413 consulté sur URL : <http://journals.openedition.org/ries/413>**

MAAMARI, A. (Septembre 2007) *Qualité de l'enseignement pratique et théorique des lauréats de l'Institut de Formation aux Carrières de santé d'Oujda au Maroc* [mémoire d'ingénieure, Université de Rouen], DOI: 10.13140/RG.2.1.3677.7043 consulté sur : https://www.researchgate.net/publication/282113745_Qualite_de_l'enseignement_pratique_et_theorique_des_laureats_de_l'IFCS_d'Oujda_MAROC/citation/download

Nove, A. (2018). La qualité de la formation des sages-femmes dans six pays Francophones d'Afrique subsaharienne [article]. Consulté sur <https://www.cairn.info/revue-sante-publique-2018-HS-page-45.htm> (19/11/2019)

OCHA (2013), démographie, Mali/Koulikoro, cercle de Kati https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/OCHA_KOULIKORO_KATI_A3_20131010.pdf , consulté le 15/11/2020

OMS, 2006, Rapport sur la santé du monde 2006 [Rapport] https://www.who.int/whr/2006/whr06_fr.pdf?ua=1

PAQUAY, L. (Juin 1994), Vers un référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant ? Recherche et formation n°15 [Article] consulté sur <http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/recherche-et-formation/RR016-02.pdf>

PIAMALE, G (2013) Évaluation de la qualité des services de santé scolaire au Maroc : cas des préfectures de Rabat et Salé. <http://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-social/sante/services-de-sante/evaluation-de-la-qualite-des-services-de-sante-scolaire-au-maroc-cas-des-prefectures-de-rabat-et-sale>